

ACTUALITES CULTURES

RECOLTE DES TOURNESOLS

Les premières récoltes ont eu lieu dans le sud du département. La maturité est bien souvent échelonnée au sein de la même parcelle. Il faut trouver le point moyen et ne pas attendre que la partie la plus tardive de la parcelle soit sèche.

➤ **Si vous récoltez trop tôt :**

Une récolte trop précoce se traduit par des difficultés d'égrenage des capitules et par conséquent des pertes de graines, et des frais de séchage supplémentaires.

Exemple de frais de séchage (€/ha) pour des humidités de 10 à 20 % (Source CETIOM)

Pour un rendement de 30 q/ha et une humidité de 11%, le coût de séchage représente 34 €/ha

Rendement (q/ha)	% d'humidité						
	10	11	12	13	14	15	20
20	12	23	32	41	50	57	86
25	15	28	41	52	62	72	108
30	18	34	49	62	75	86	129
35	21	40	57	72	87	101	151

Le coût de séchage par quintal retenu est une moyenne des tarifs 2008 de plusieurs OS.

A noter que certains organismes stockeurs ne facturent pas le premier, voire les deux premiers points d'humidité pour accélérer les récoltes.

➤ **Si vous récoltez trop tard :**

Une récolte trop tardive expose à l'égrenage, aux risques de verse et de pertes de grains par le vent, les oiseaux et les maladies de fin de cycle. Sans oublier, que des taux d'impuretés et de l'acidité de l'huile, causent des réactions sur le prix.

Ci-dessous les photos CETIOM pour vous permettre d'avoir un point de repère visuel pour déclencher la récolte.



20 - 25 %

Trop tôt



14 15 %



10 - 11 %

Stade optimal



8 - 9 %

Trop tard



6 %

Le stade optimum de récolte est atteint lorsque :

- le dos du capitule vire du jaune au brun,
- les feuilles de la base et du milieu de la tige sont sèches, quelques feuilles hautes sont encore vertes,
- la tige est passée du vert au beige clair.

A ce stade, l'humidité de la graine se situe autour de 9-11 %.

COLZA (stade : levée à 4 feuilles)

Dans l'ensemble, les levées en cours des derniers semis sont satisfaisantes. On note quelques re-semis sur des sols battus par les orages d'août.

✓ Limaces

Surveiller leur activité car les conditions d'humidité et de températures leurs sont favorables. Le stade de sensibilité se situe de la levée au stade 3-4 feuilles.

-Observation : pour cela, observer les limaces actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Puis, appliquer l'antilimace (sauf métaldéhyde qui laisse le temps aux limaces de s'enfouir avant de mourir). sur quelques mètres carrés (sol humide ou pluie annoncée). Le lendemain, au matin, la présence de limaces mortes renseigne sur l'activité de la nuit écoulée.

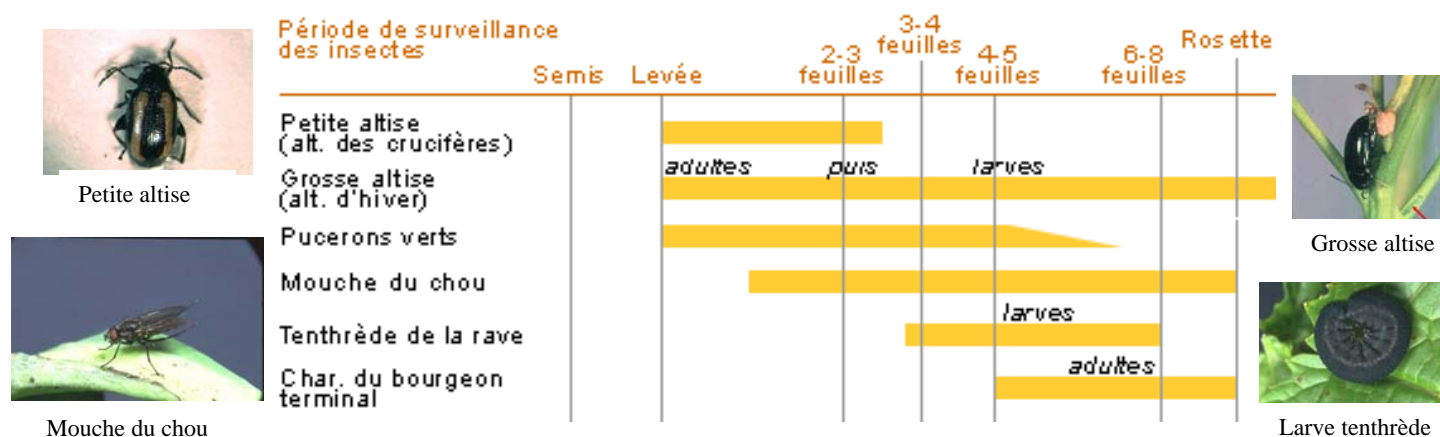
-Piégeage : disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.) ou, encore un véritable piège à limaces.

Traitement si 1-2 limaces/m² avec MESUROL PRO 3 kg, METAREX RG 4-5 kg...

✓ Autres ravageurs

Même si leur activité est faible pour l'instant, il est important de gérer au mieux les traitements insecticides autant pour en préserver l'efficacité qu'au niveau environnemental. Ci-après, vous retrouvez les périodes de sensibilité en dehors desquelles il n'est pas nécessaire d'intervenir.

D'une manière générale, on remarque que le nord Seine-et-Marne est plus sujet aux attaques de grosses altises et le sud-est aux charançons du bourgeon terminal.



Source : CETIOM, photos INRA.

➤ **Petites altises** : elles occasionnent des dégâts sur cotylédons et feuilles, notamment lorsque des repousses de colza sont retournées à proximité des cultures en place. Leurs morsures se traduisent par des encoches et des trous. Elles sont plus particulièrement actives durant les journées chaudes et ensoleillées. Une cuvette jaune installée au niveau du sol permet de surveiller les populations.

Stade d'observation : de la levée jusqu'à 3 feuilles.

Seuil d'intervention : 8 pieds sur 10 avec des morsures (le risque est du même type que celui concernant la grosse altise)

. Un traitement de bordure est souvent suffisant.

➤ Pucerons à l'automne

A l'automne, les pucerons n'introduisent généralement pas de nuisibilité directe au colza. En revanche, ils sont très souvent vecteurs de viroses et peuvent faire baisser les rendements jusqu'à 8 q/ha.

Le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*)

• Observation : minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

• Stade de sensibilité (maximal par rapport aux viroses) : du stade levée au stade 4-6 feuilles.

• Seuil d'intervention : des pucerons sur 2 pieds sur 10.

• Intervenir dès le début de l'installation si le seuil est atteint au stade sensible. **Attention, les pucerons verts sont résistants aux pyréthrinoides.**

SEMENCES TRAITEES

L'arrêté du 13 avril 2010, vient compléter l'arrêté du 13 janvier 2009 relatif au risque d'entraînement de poussières lors d'utilisation de semences enrobées industriellement avec un insecticide.

Les semis réalisés avec des semences traitées industriellement avec un insecticide ne peuvent se faire si le vent dépasse le niveau 3 sur l'échelle de Beaufort au niveau du sol (soit 5,27 m/s ou 19 km/h).

Toutes les précautions doivent être prises pour éviter les entraînements de poussières lors des opérations de remplissage des trémies.

PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE L'ASSURANCE RECOLTE

Vous avez souscrit une assurance récolte, les pouvoirs publics prennent en charge une partie des cotisations d'assurances.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prise en charge,

- vous avez déposé pour le 17 mai 2010 votre dossier PAC en ayant coché la case de demande de prise en charge de vos cotisations d'assurances récolte,
- vous avez acquitté, pour le 31 octobre 2010, la totalité de vos cotisations d'assurance récolte,
- vous devez déposer à la DDT (Direction interministérielle Des Territoires) avant le 30 novembre 2010, le formulaire de déclaration de contrat.

Le règlement de l'aide interviendra à partir du mois de mars 2011.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

